



## MOTION DE SOUTIEN AUX CAMARADES EN LUTTE DE LA SNCM

Les délégués du XVII<sup>e</sup> Congrès du SGLCE tiennent, par cette motion, à affirmer leur total soutien aux salariés de la SNCM en grève.

Une nouvelle fois, le gouvernement, dans le dossier de la SNCM comme dans celui de PRESSTALIS s'agissant de notre secteur, fait le choix de soutenir les intérêts du grand capital plutôt que celui des travailleurs, des usagers et du service public.

Les délégués font leurs les revendications du personnel gréviste, notamment :

1. faire appliquer et respecter les règles sociales françaises pour les marins de toutes les compagnies opérant sur le service public de continuité territoriale. ;
2. refuser toute procédure collective au Tribunal de Commerce ;
3. confirmer la commande des 4 navires au chantier naval de Saint-Nazaire.

Chers camarades, vous pouvez compter sur toute la solidarité de notre syndicat, comme nous l'avons déjà fait quand nous avons organisé une grande collecte de solidarité financière lors de l'une de vos précédentes batailles.

Travaillons dans toute la CGT à la convergence des luttes pour offrir une véritable perspective de transformation sociale aux travailleurs de notre pays.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent !

*Paris, le 25 juin 2014*